

ANNEXE V

Tableau de correspondance entre les modules du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale défini par l'arrêté du 26 mars 2002 modifié et les domaines de compétences définis par le présent arrêté

Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (arrêté du 26 mars 2002 modifié)	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (défini par le présent arrêté)
Module 1 : connaissances des publics	<p>Domaine de compétences 1 : connaissance de la personne</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les conséquences des pathologies et déficiences dans la vie quotidienne des personnes <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 2 « pathologies - processus invalidants »)</p>
Module 2 : pathologies - processus invalidants	<p>Domaine de compétences 1 : connaissance de la personne</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer la personne aidée dans son contexte socioculturel <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 1 « connaissances des publics »)</p>
Module 3 : ergonomie	<p>Domaine de compétences 2 : accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider, lorsque ces actes peuvent être assimilés à des actes de la vie quotidienne et en respectant les limites de ses compétences et l'intimité de la personne : <ul style="list-style-type: none"> - à l'alimentation, - à la prise de médicaments, - à la toilette, - aux fonctions d'élimination <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 4 « santé et hygiène »)</p>

<p>Module 4 : santé et hygiène</p>	<p>Domaine de compétences 2 : accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider à la mobilisation, aux déplacements, à l'installation, à l'habillage et au déshabillage de la personne en respectant et en stimulant son autonomie <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 3 « ergonomie »)</p>
<p>Module 5 : alimentation, repas</p>	<p>Domaine de compétences 4 : accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'entretien courant du linge et des vêtements - Assurer le nettoyage des surfaces et matériels du logement - Aider à l'aménagement de l'espace dans un but de confort et sécurité <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 6 « entretien du linge et du cadre de vie »)</p>
<p>Module 6 : entretien du linge et du cadre de vie</p>	<p>Domaine de compétences 4 : accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des achats alimentaires et participer à l'élaboration des menus - Réaliser des repas équilibrés ou conformes aux éventuels régimes prescrits - Motiver la personne aidée à manger et boire suffisamment <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 5 « alimentation, repas »)</p>
<p>Module 7 : action sociale et ses acteurs</p>	<p>Domaine de compétences 6 : communication professionnelle et vie institutionnelle</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionner son métier dans le champ de l'action

	<p>sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et faire respecter ses propres limites dans un cadre professionnel - Adopter des comportements qui manifestent le respect de la personne et de son lieu de vie <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 9 « exercice professionnel, responsabilité et déontologie »)</p>
Module 8 : animation et vie quotidienne	Domaine de compétences 3 : accompagnement dans la vie sociale et relationnelle
Module 9 : exercice professionnel, responsabilité et déontologie	<p>Domaine de compétences 6 : communication professionnelle et vie institutionnelle</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principaux dispositifs sociaux afin d'orienter la personne aidée vers les acteurs compétents - Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 7 « action sociale et ses acteurs »)</p>
Module 10 : mise en œuvre de l'intervention	<p>Domaine de compétences 5 : participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation de confiance - Articuler les aspects relationnels et techniques - Travailler en coopération avec l'équipe (collègues, personnes aidées, famille, et autres partenaires) <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 11 « communication, liaison et relation d'aide »)</p>
Module 11 : communication, liaison et relation d'aide	<p>Domaine de compétences 5 : participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé</p> <p>Sous réserve de l'évaluation complémentaire sur les compétences liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et comprendre les modifications de la

	<p>situation de la personne et du contexte de travail</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposer des solutions alternatives adaptées- Adapter son attitude et des techniques aux évolutions contextuelles- S'organiser dans l'espace et dans le temps <p>(cette évaluation complémentaire est réputée satisfaite si le candidat a obtenu la validation du module 10 « mise en œuvre de l'intervention »)</p>
--	--